



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT



COMPTE-RENDU de la réunion régionale Jeudi 9 octobre 2025 - Montels, Ariège

Organisation: Bio Ariège-Garonne et Civam Bio 34

en lien avec les PAT des Pyrénées Ariégeoises et du PETR de l'Ariège, la FRCivam Occitanie, la DRAAF et la région Occitanie.

Participants

NOM	Prénom	Structure
BOURON	Cécile	CLS Couserans
BACON	Chloé	CD31
BASLE	Mathias	CD31
LAGARDE	Karine	PETR Pays Comminges Pyrénées
ALBUCHER	Céline	PAT Pays de Lafrançaise
GAUDIN	Camille	PNR des Pyrénées Ariégeoises
VIGIER	Manon	CC du Pays de Mirepoix
ARILLA	Céline	SM PNR Pyrénées Ariégeoises
BECASSE	Julien	FR Civam Occitanie
ROULAUD	CELINE	LE GRAND OUEST TOLOUSAIN AGGLOMERATION
CANAC	Clara	PAT Mar i Munt du Pays Pyrénées Méditerranée (66)
GALLOUET	Capucine	Mairie Bagnères de Luchon - <i>inscrite mais absente</i>
BILLAND	Osane	PETR Pays Tolosan
FOURNIS	Pauline	OCEBIO - <i>inscrite mais absente</i>
DERAM	Claire	DRAAF occitanie
BLAZY	Sébastien	PETR Ariège
RIGAL	Manon	Région occitanie
ROEST	Jan	JPS Lait Biochamps

VERDOUX	Colette	EPCI Pays de Lafrançaise - élue
RUELLO	Magali	Bio Ariège-Garonne, coordinatrice alimentation et territoires
SIRUGUE	Maya	Bio Ariège-Garonne, chargée de mission PAT
BIELMANN	Thomas	Bio Ariège-Garonne, chargé administratif et compta
MOULUT	Alexandre	Fromagerie La Sestière
DE HULLESSEN	Andréa	Civam Bio 34
ASSEMAT	Philippe	Bio Ariège-Garonne - administrateur
CARRIERE	Danièle	PNR Pyrénées Ariégeoises - élue à l'Alimentation
MAGDELAINÉ	Matthieu	Agence de l'eau Adour-Garonne
BOUAKAZ	Naïma	DRAAF

DÉROULÉ de la Journée

10h - Ouverture

10h20 - Introduction

Présentation du réseau Bio Occitanie et des acteurs de la bio
Quizz : les aménités de la bio sur les territoires

10h45 - Les PAT d'Ariège et la bio

Focus 1 : Politique de captation et de mobilisation foncière
Focus 2 : Restauration collective inter-PAT

11h30 - Echanges / foire aux projets

12h30 - Repas avec la SCOP Les Ateliers de la Liberté

13h30 - Atelier " le rôle des PAT dans la structuration de filières en bio:
l'exemple de la filière lait en Ariège"

15h30 - Clôture/bilan collectif

16h - Fin de la journée



2

Ce compte-rendu reprend les éléments présentés et échangés sur l'ouverture institutionnelle, la présentation des PAT d'Ariège et la bio et la prise de note de l'atelier de l'après-midi.

Ce compte-rendu se complète du support powerpoint associé à ce document rassemblant notamment les éléments présentés pour l'introduction et les PAT d'Ariège.

NB: le temps "foire aux projets" n'a pas pu être organisé comme prévu faute de temps.

I. Ouverture Institutionnelle

- **Danielle Carrière (élue en charge de l'alimentation au PNR, déléguée au PETR de l'Ariège et maire de la commune de Cazaux)** : Souligne le **fort engagement du PNR** pour le développement d'une alimentation durable et de qualité sur son territoire notamment avec la marque Valeur Parc dont 75% des producteurs sont labellisés AB.
- **Yvon Lassalle (délégué au PETR de l'Ariège, élu en charge de l'agriculture au PNR et maire de la commune de Pailhès)** : Met en lumière la question fondamentale de l'**accès au foncier**, notamment pour le **renouvellement hors cadre familial**. Ce problème est toutefois moins impactant localement que sur d'autres territoires car il est jugé "préservé" (en 2022 le taux de renouvellement était de 120% en Ariège). Le PETR, qui regroupe 230 communes pour 150 000 habitants, répond aux attentes de l'Europe en matière de soutien à l'économie rurale pour une Europe plus verte, sociale et intelligente. Y. Lassalle souligne l'enjeu de la **participation citoyenne**, citant l'exemple de sa commune Pailhès candidate pour un projet de **verger communal** (3ha), avec l'accompagnement d'un bureau d'étude et la co-construction avec les habitants. Le projet s'inspire de la visite de Marbaut (ceinture verte de jardins maraîchers) et de Mont-Sartoux (ville pionnière des fermes communales). Il rappelle également l'engagement de Pailhès qui est labellisée **Territoire Bio Engagé** (remise le 11/10) : **40% de la SAU en bio**, avec 17 producteurs (élevage, maraîchage...). Il rappelle également que le département est le **premier de la région en apiculture et élevage bovin bio**.
- **Claire Deram (DRAAF)** : Travaille sur les Projets Alimentaires Territoriaux et rappelle que la journée est organisée dans le cadre du réseau des PAT Occitanie dont l'objectif est de déployer diverses actions pour appuyer les PAT et dont tout un volet dédié à la Bio qui est la première thématique à réussir à mettre en place des actions dans le cadre de ce réseau (remerciements à BAG et CIVAM Bio 34 pour l'organisation de ces deux journées). La Bio est en effet une thématique récurrente dans les PAT (Plan de relance) à divers titres : **restauration collective, structuration des filières, santé** (via l'exposition aux pesticides, eau...), **captages prioritaires**, etc. L'animation du réseau PAT est renforcée par l'arrivée d'une nouvelle collègue qui a pour rôle l'animation du réseau à la DRAAF (Naïma Bouakaz).
- **Manon Rigal (Région)** : Intervient sur l'agriculture biologique et est cosignataire du plan bio avec IBO et l'Agence de l'Eau dont l'objectif est d'atteindre **25% de SAU en bio en 2027** et de **faire de la bio un atout pour les territoires** (malgré un contexte national de diminution des surfaces bio, les PAT ont un rôle essentiel pour **recréer du lien, redynamiser la consommation et reterritorialiser les filières**), ce qui nécessite sa présence à l'échelle locale. Elle intervient sur l'appel à projets régional de structuration des filières et insiste sur la nécessité que les collectivités intègrent les structures qui œuvrent pour la bio dans leurs instances.
- **Mathieu Magdelaine (Agence de l'Eau Adour Garonne - antenne Ariège)** : Rappelle le principe de fonctionnement de l'Agence (recettes et dépenses issues uniquement de l'eau : prélèvements pour la pollution et versement pour services). Le Parlement de l'Eau met en œuvre un programme sexennal avec des dotations en hausse (330 millions par an, dont **55 millions par an vers l'agriculture**). L'agriculture bio y prendra une place importante (10 millions d'euros), en particulier les filières qui rendent des **services aux milieux aquatiques**. L'Agence travaille en complémentarité avec la DRAAF et peut

intervenir ponctuellement sur les filières (ex : malterie bio dans le Tarn). Mentionne les **PSE (Paiements pour Services Environnementaux)** mis en place cette année (prairies permanentes, évaluation de la rotation des cultures, structures agroécologiques, etc.), avec des aides directes (ex : 6000 à 7000€ par an sur les territoires Arize/Salat) et un déploiement sur les captages les années suivantes.

- **Philippe Assémat (Administrateur Bio Ariège-Garonne)** : 1^{ère} cantine bio sur ce territoire date d'il y a 20 ans, le Séronais accompagné par le Civam Bio 09 (ancien nom de BAG). Le développement de la bio pour installer des porteurs de projets passe par EGALIM (sécurise les installations). **Appuie sur la nécessité de “profiter” des transmissions pour sécuriser les surfaces en bio et inciter au changement de pratiques.** Bio Ariège-Garonne défend “la bio partout pour tous”. La bio est un bel outil pour rémunérer les producteurs et qui s'appuie sur une volonté sociétale forte pour une meilleure qualité alimentaire. Le réseau bio a travaillé à une offre de services pour accompagner les collectivités à développer la bio sur les territoires et le réseau s'implique dans les prochaines municipales pour intégrer l'agriculture biologique dans les programmes électoraux.

Magali Ruello, coordinatrice alimentation et territoires pour Bio Occitanie et Bio Ariège-Garonne remercie l'ensemble du COPIL pour cette organisation (le Civam Bio 34, la FR Civam, la DRAAF, la Région et les territoires accueillant d'Ariège et ses animateurs : PNR des Pyrénées Ariégeoises et PETR de l'Ariège, territoires avec lesquelles Bio Ariège-Garonne a tissé des partenariats depuis le lancement de leur PAT).

L'objectif de cette journée est d'organiser des échanges entre animateurs et élus sur les ambitions de pratiques bio en agriculture et alimentation dans nos territoires. A terme, l'idée est de pouvoir organiser un réseau des “territoires bio pilotes d'Occitanie” à l'image du réseau national du même nom piloté par le réseau national la FNAB <https://territoiresbio.org/les-territoires-bio-pilotes/>

I. Les PAT d'Ariège et la bio

A. Présentation du PAT du PNR

10% SAU est bio. En 2025, labellisation de niveau 2 pour le PAT. Le PAT est un outil au service du Parc, lié à l'accessibilité, structuré autour de plusieurs axes :

- **Développement agricole** : amont, installation/transmission, mobilisation foncière, sensibilisation des élus/instances sur les reprises et aux changements de pratiques agricoles, pratiques agricoles (ORE), trame verte et bleue (biodiversité).
- **Structuration des filières** : lait, châtaigne (projet de relance en partenariats avec le PETR en cours d'étude d'opportunité), venaison (viande de gibier) avec débouchés en restauration collective.
- **Accessibilité et santé** : défis foyers à alimentation positive (FAAP) porté par Bio Ariège-Garonne (Facilitateurs d'Approvisionnement en Produits Locaux), expérimentation SSA (Sécurité Sociale de l'Alimentation) en Couserans coordonné par Bio Ariège-Garonne, valorisation sur les marchés, action en lien avec le CLS (sur le lien alimentation - santé) avec les jeunes des collèges et lycées.

- **Restauration Collective** : défis cuisine à alimentation positive (CAAP) et club des cuisines engagées, accompagnement des structures médico-sociales : actions animées par Bio Ariège-Garonne...

B. Présentation du PAT du PETR

Le PETR s'est emparé de la question de l'alimentation en 2020 pour **faire coopérer les intercommunalités sur la thématique de l'alimentation**. Après 3 ans de phase d'émergence (avec le conseil local de l'alimentation qui inclut des citoyens), un cap validé par les élus a été produit, centré sur l'inclusivité et le partenariat.

La question de la bio est un fil rouge transversal, mais l'approche seule en tant que telle est complexe. Il est choisi sur ce territoire de travailler sur les **filières** pour pouvoir travailler avec l'ensemble des maillons de la chaîne.

4 Actions : Volet productif (foncier, RHD), systèmes intermédiaires (agro-industrie, logistique, distribution), AAP DRAAF, SSA. Le PETR assure une maîtrise d'ouvrage propre et délègue à des partenaires comme Bio Ariège-Garonne sur certaines actions bio (restauration collective notamment).

Création d'un "**living lab**" pour déconstruire le travail en silo, passant à un raisonnement en "marmite" (ingrédients pour de bons plats), simplification du discours "**On cuisine de la souveraineté alimentaire en Ariège**".

C. Coopération des PAT

Certaines communes qui se situent sur la zone de chevauchement des deux PAT bénéficient des deux ingénieries, leurs champs d'actions étant distincts. Le dispositif PAT n'est pas une compétence dédiée à l'alimentation, mais permet de mobiliser diverses compétences et leviers (ex : réunions de comités d'experts en coopération) et la coopération de ces deux PAT est un atout pour mieux mailler le territoire mais aussi pour mobiliser des compétences complémentaires. De plus les deux structures disposent d'un **GAL LEADER**, un outil qui leur permet de coopérer afin de financer les projets et l'ingénierie. Dans le cadre de cette coopération, **Bio Ariège Garonne** a été structurant dès le début des deux PAT pour le développement de la bio en lien avec les collectivités, notamment en favorisant le montage d'actions communes aux 2 PAT en restauration collective.

D. FOCUS 1 : La politique de captation et de mobilisation foncière

Les actions du PNR

Pour le PNR, le travail foncier est un sujet en amont de la structuration des filières et s'aborde dans sa globalité (pas uniquement sur le foncier en bio afin de favoriser des consolidations de fermes ou installation avec si possible des critères environnementaux). Il s'agit de **travailler avec l'existant**.

La future charte foncière du PNR vise à donner aux élus la capacité de s'impliquer sur la **structuration foncière, la politique des transmissions** (30% des fermes à reprendre), la consommation locale, les continuités écologiques, les paysages... L'ambition d'ici 2040 est ainsi

de maintenir le potentiel foncier agricole, fédérer les acteurs, déployer des stratégies foncières agricoles et faciliter l'accès au foncier agricole aux nouveaux porteurs de projets.

En amont des actions sur le foncier le PNR a réalisé des **diagnostics sur les productions agricoles** du territoire (ce qu'on produit, ce qu'on peut produire et ce qui se mange) ce qui a notamment permis de réajuster les volontés premières des élus au réalités locales. Par exemple dans le Massatois, initialement les élus voulaient installer des maraîchers. Le diagnostic a montré qu'il y avait déjà des maraîchers ayant des besoins (en transformation notamment) et qu'il manquait plutôt une production de produits laitiers, œufs, petit élevage et fruits sur le territoire.

Suite à ces diagnostics qui ont permis de faire le constat que sur le territoire, le foncier était morcelé, que les agriculteurs étaient sur des situations foncières précaires et que les porteurs de projets ne trouvaient pas de terres, le PNR a mené un travail sur les **Biens Vacants et Sans Maître (BVSM)** afin de mobiliser du foncier (**1200 ha non utilisés** sur le territoire), une problématique qui n'est pas spécifique à l'Ariège mais concerne l'ensemble du territoire national.

L'exemple du travail réalisé pour la commune de Biert : la commune de Biert a été accompagnée pour incorporer 123 hectares de BVSM dans son foncier communal. Ce travail a nécessité une analyse approfondie des utilisations passées et des éventuels conflits de voisinage. Sur cette surface, 66 hectares ont été attribués (dont 60 ha à l'agriculture professionnelle, reste étant du loisir), suite à une décision de la commune, à 13 agriculteurs situés sur la partie nord du territoire dont 2 nouveaux installés. Le PNR vise la mise en place **de baux à clauses environnementales** sur ces parcelles dont la rédaction est actuellement en cours, et étudie la mise en place d'Obligation Réelle Environnementale (ORE). Initialement accompagné par la SAFER, le PNR est monté en compétence sur le sujet ce qui lui permet désormais d'effectuer ce travail de gestion du foncier en interne. L'incorporation de BVSM au compte de propriété permet une régulation a posteriori de l'utilisation des terres sur des secteurs ciblés (comme un hameau de Biert avec des terres cultivables).

Les actions du PETR :

Concernant les BVSM, le PETR a déployé une méthode différente : recours à un prestataire (SAFER et Chambre agriculture 09 pour une étude sur une communauté de communes ciblant 7 communes prioritaires).

Programme **FEADER** : prestation avec l'**ADEAR** pour l'accompagnement de la commune d'Ax les Thermes ayant du foncier à installer un producteur en poules pondeuses.

Plan de communication « petite diversification » : rassemble divers acteurs (BAG, Chambre d'agriculture, ADEAR...) pour créer un support mettant en valeur les outils de transformation et orienter les porteurs de projets vers les filières avec débouchés sur le territoire.

Chèques-conseils (Pays d'Olmes, Mirepoix).

L'exemple du projet Embarou : porté par la communauté de communes de Mirepoix pour pallier le manque de production locale de légumes en demi-gros, identifié comme un frein à l'approvisionnement en restauration collective. Le but est de **développer la production en maraîchage demi-gros bio destiné à la restauration collective locale**. Pour cela, la communauté de communes a acquis 40 hectares de terres dotées d'une zone d'irrigation. 3 dispositifs ont été mis en place sur le site : réserve foncière, chantier d'insertion (gérée par

l'association CAsta) et Espace Test Agricole (Graine d'Embarou). Le projet se concentre activement sur la sécurisation des débouchés en restauration collective (via les plateformes Terroirs Ariège Pyrénées et le PETR). Il est en cours d'émergence pour une labellisation "Fabrique de Territoires".

E. FOCUS 2: Les actions du PNR et du PETR en faveur d'une restauration collective bio et locale en Ariège

La structuration est essentielle pour garantir l'approvisionnement en bio et local.

Avec 28 000 repas par jour, le PNR et le PETR sont situés en deçà de la moitié du nombre de repas couvert par la cuisine centrale de Toulouse ! 50% de la cuisine est faite en propre cela dit sur le territoire, soit davantage que dans certains territoires.

Les outils disponibles pour la restauration collective :

- Deux **collectifs d'éleveurs** se sont constitués (dont La Source et le collectif des éleveurs Bio du Couserans), ce qui a permis la gestion de l'équilibre carcasse,
- Une plateforme logistique Terroirs Ariège Pyrénées et
- Une légumerie du conseil départemental de l'Ariège (actuellement sous exploitée).
- Une **plateforme 100% bio** Manger Bio Occitanie Pyrénées, basée sur un département voisin mais qui approvisionne le territoire

Les défis **FAAP (Foyers A Alimentation Positive)** et **CAAP (Cuisine A Alimentation Positive)** ont permis une réelle progression de la consommation de bio. Dans le cadre du défi CAAP, 8 structures ont été accompagnées individuellement au changement de pratique avec un travail sur la maîtrise des coûts. Modification durable des pratiques sans retour en arrière même si parfois on observe quelques décrochages ponctuels, lorsque certains acteurs clés partent (changement de cuisiner ou d'élus).

Un travail spécifique sur l'accompagnement de la restauration collective pour de structures médico-sociales depuis 2023 en lien avec Bio Ariège-Garonne.

Émergence du "**Club des Cuisiniers engagés**" entre **cuisiniers/responsables de cuisine** de tout secteur d'Ariège (médico-social, scolaire...) lancé en 2025 et animé par Bio Ariège-Garonne : montée en compétences, échange de pratiques en cuisine, outils de gestion EGALIM, plan nutritionnel et menus, formations.

Coopération Métropolitaine : la plateforme **Terroirs Ariège Pyrénées** utilise un contrat de réciprocité avec Toulouse Métropole, permettant la vente de produits aux communes de la métropole et un rapprochement pour l'écriture des **marchés publics**.

II. Atelier

Intitulé “1 axe de développement de la bio pour les PAT : soutien à la structuration de filières, l'exemple de la filière lait en Ariège”

Format : animation en “bocal” en présence de 2 opérateurs de filière laitière d’Ariège pour illustrer la manière dont ils travaillent avec les territoires sur la structuration de la filière en lait bio.

→ la discussion se réalise au centre d’un cercle central regroupant 5 chaises avec au départ : le représentant de la fromagerie la Sestière et 2 chargées de mission du PNR qui expliquent leur projet

→ les autres participants sont positionnés dans un second cercle autour, écoutent les échangent et peuvent venir prendre part aux échanges en venant s’asseoir dans le cercle où un des participant cède donc sa place

=> *les échanges sont pris en note dans un tableau : levier, freins, exemple- idées d’initiatives dont on retrouve la synthèse ci-après :*

Le rôle des PAT dans la structuration de filières en bio: l'exemple de la filière lait en Ariège

Les leviers

à la structuration de filières bio

- Favoriser l'interconnaissance des acteurs locaux et animer les filières (ex: créer des espaces de dialogue entre producteurs, des temps d'échange...)
- Coopérer entre différentes structures pour accéder au foncier (ex: une ferme et une entreprise)
- Accompagner la réflexion globale à l'échelle de la ferme (ex: contrats agriculture durable de la région)
- Sensibiliser les futurs agriculteurs (ex: intervenir dans les organismes de formation)
- Faire des retours d'expérience pour favoriser la transmission de connaissances et mettre en avant les modèles qui fonctionnent (ex: création d'un guide)
- Communiquer et valoriser les produits auprès du grand public
- Faire avec l'existant, faire cohabiter les projets anciens et nouveaux
- Identifier les problématiques collectives et individuelles des producteurs
- Faire des expérimentations pilotes
- Anticiper les transmission pour sauvegarder les productions existantes sur le territoire
- Faire la médiation entre les producteurs et les GMS

Les freins

à la structuration de filières bio

- Diminution du nombre de producteurs et de porteurs de projets présents sur les territoires
- Manque de foncier disponible
- Investissements en temps et en coût importants
- Diversité de modèles présents sur le territoire (avec plus ou moins d'adhésion aux critères pouvant être fixés pour une filière)
- Un capital trop important de certaines fermes qui bloque leur transmissibilité
- Dans le cas de la filière laitière : baisse du prix du lait, qualité de rendement plus basse que celle du conventionnel, une culture de transformation sur place (à la ferme)

Des exemples

de projets inspirants

- Pérenniser le métier et l'attractivité (image et prix) en valorisant le lait de foin local et de qualité tout en développant la notoriété laitière
- Rôle du Parc : activer un accompagnement de la fromagerie
- Diagnostic individuel des exploitations laitières et accompagnements collectifs
- Création d'un guide à l'installation laitière (modèle 100% bio et mixte) et création de modules avec le CFPPA
- Contrats agriculture durable de la Région
- Démonstrateur territorial du PETR (France 2030) "système du milieu" : accompagnements de 8 entreprises à réaliser des projets innovants pour répondre aux débouchés (3,4 millions d'investissements) et rencontre des communes pour encourager les achats : mutualisation d'outils de congélation, séchage de luzerne photovoltaïque, conditionnement de farine
- Coopérative "Jeune Montagne" à Laguiole

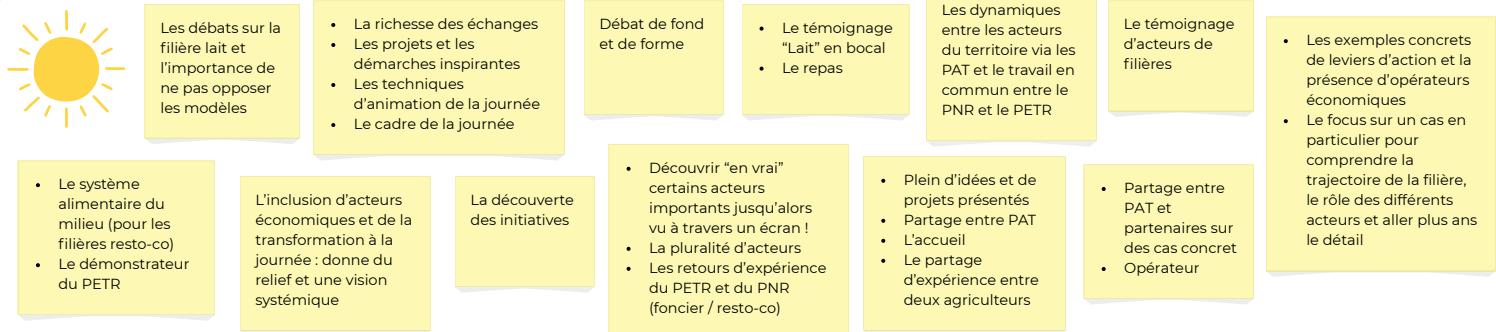
III. Bilan de la journée

Bilan à chaud (post-it puis partage à l'oral de certains) :

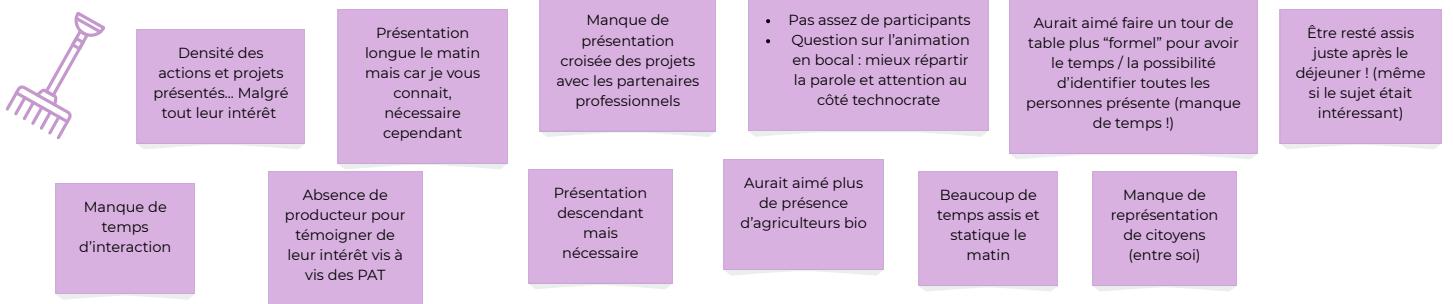
- Pépite : j'ai aimé
- Râteau : j'ai moins aimé
- Boite à outil : je repars avec
- Frigo : des idées de thèmes et formats pour la suite...

Bilan de la journée

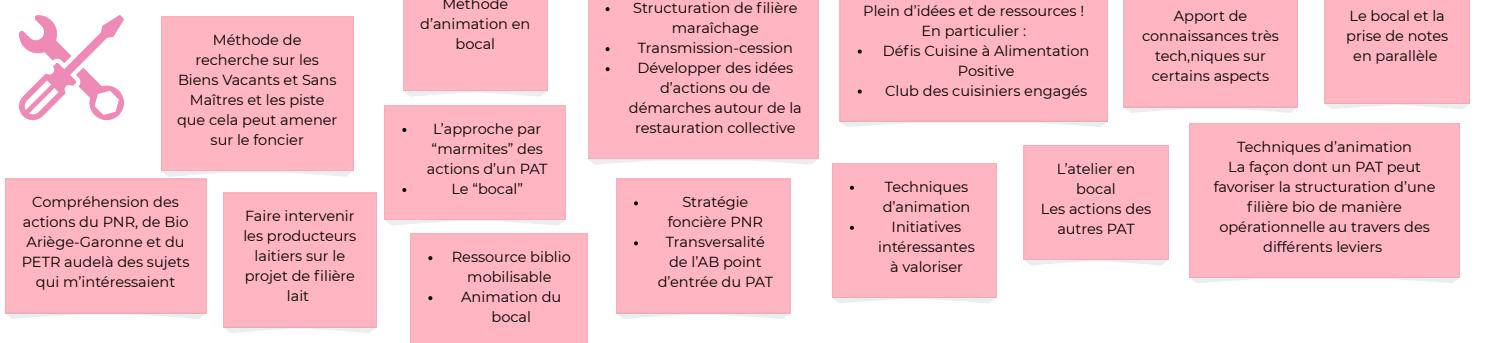
Les pépites



Les râteaux



La boîte à outils



Le frigo (des idées pour la suite)

